



BANQUE des
TERRITOIRES



Hub des Territoires

L'espace d'échanges et de développement
Banque des Territoires

**PVD+ pour financer la transition
écologique, exemples et
perspectives**

26 juin 2025



*PVD+ bénéficie du soutien de l'Union européenne
à travers la plateforme de conseil InvestEU*

Sommaire

01	Mot d'accueil Hub des Territoires	3	04	Retour d'expérience	15
				Saint-Just-la-Pendue	16
				Aix-d'Angillon	23
02	Présentation des projets et thématiques accompagnés par PVD+	4	05	Echanges avec la salle	29
03	Table ronde: <i>la transition écologique comme levier pour les petites villes?</i>	13			

01

Mot d'accueil Hub des Territoires

Franck CHAIGNEAU

*Responsable du service programme Petites
Villes de Demain
Banque des Territoires*



Présentation des projets et thématiques accompagnés par PVD+

Marie-Charlotte Cornet
Experte PVD, Banque des Territoires

02

PVD+, une offre dédiée à la mobilisation des financements verts

- Lancé en octobre 2023 avec le soutien de la Commission européenne qui le cofinance dans le cadre du programme InvestUE (5 M€)
- Ingénieries techniques et financières pour aider les PVD à identifier et mobiliser les financements susceptibles de soutenir leurs projets de transition écologique & énergétique
- 7 types de prestations :
 1. **Revue des projets** de la convention ORT pour les qualifier au regard des sources de financements verts potentiellement mobilisables
 2. **Analyse technique et financière** des projets pour faire converger leurs caractéristiques aux critères des guichets identifiés
 3. Rédaction de **dossiers de demande de financements**
 4. Accompagnement à la **structuration d'un argumentaire** pour finaliser le tour de table
 5. Expertise et contre-expertise des **business plan**
 6. **Ateliers de sensibilisation** et de travail
 7. **Benchmark** et retour d'expériences



Plateforme de dépôt des demandes
d'accompagnement : www.pvd-plus.eu

PVD+ en quelques chiffres

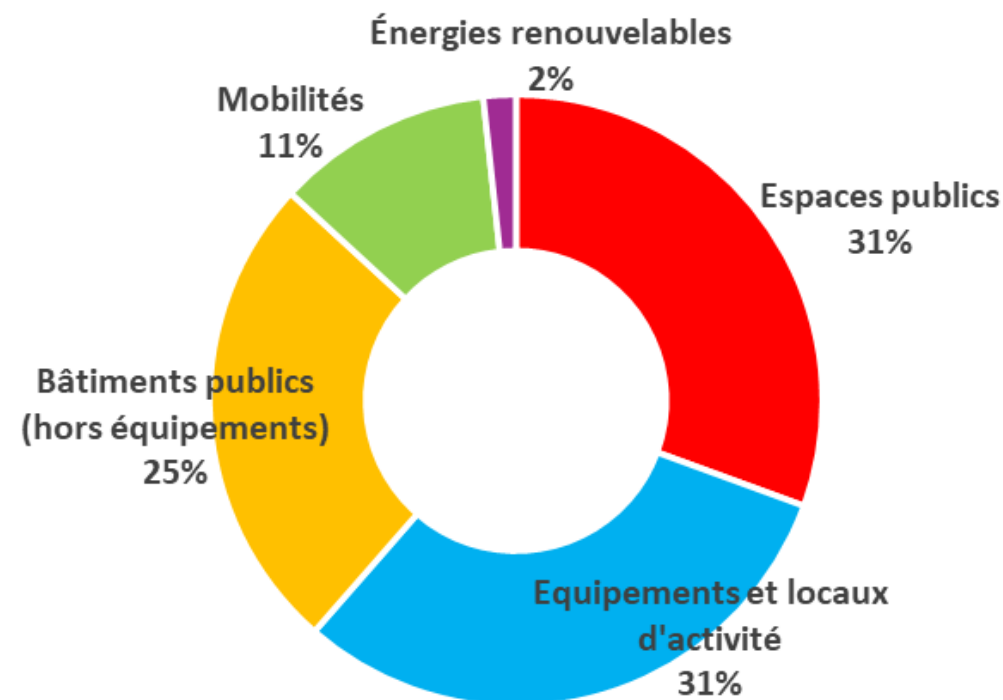


- A ce stade, plusieurs demandes de subvention déposées grâce à PVD+, pour près 5 M€
- 2,5 M€ de financements déjà obtenus, autres dossiers toujours en instruction

Typologie des projets accompagnés

- Plus de la moitié des projets (57%) accompagnés par PVD+ sont des projets de construction / rénovation / reconversion de bâtis :
 - 25% concernent des **bâtiments administratifs** (mairie, CTM, anciennes gendarmeries, finances publiques...), **groupes scolaires et logements publics**
 - 31% concernent des **équipements** (sportifs, culturels, sociaux, de santé, touristiques...), et des **commerces, locaux d'activités et tiers-lieux**.
- La requalification d'espaces publics représente 31% des projets accompagnés, dont plus de la moitié sont des projets des désimperméabilisation et de végétalisation de places.
- Les projets de mobilités sont pour les 2/3 des projets de créations de liaisons douces, le reste consiste au traitement des espaces de stationnement et de parking
- Projets d'énergies renouvelables (2%) : installation de réseaux de chaleur, de panneaux photovoltaïques, de bornes de recharges véhicules et vélos électriques

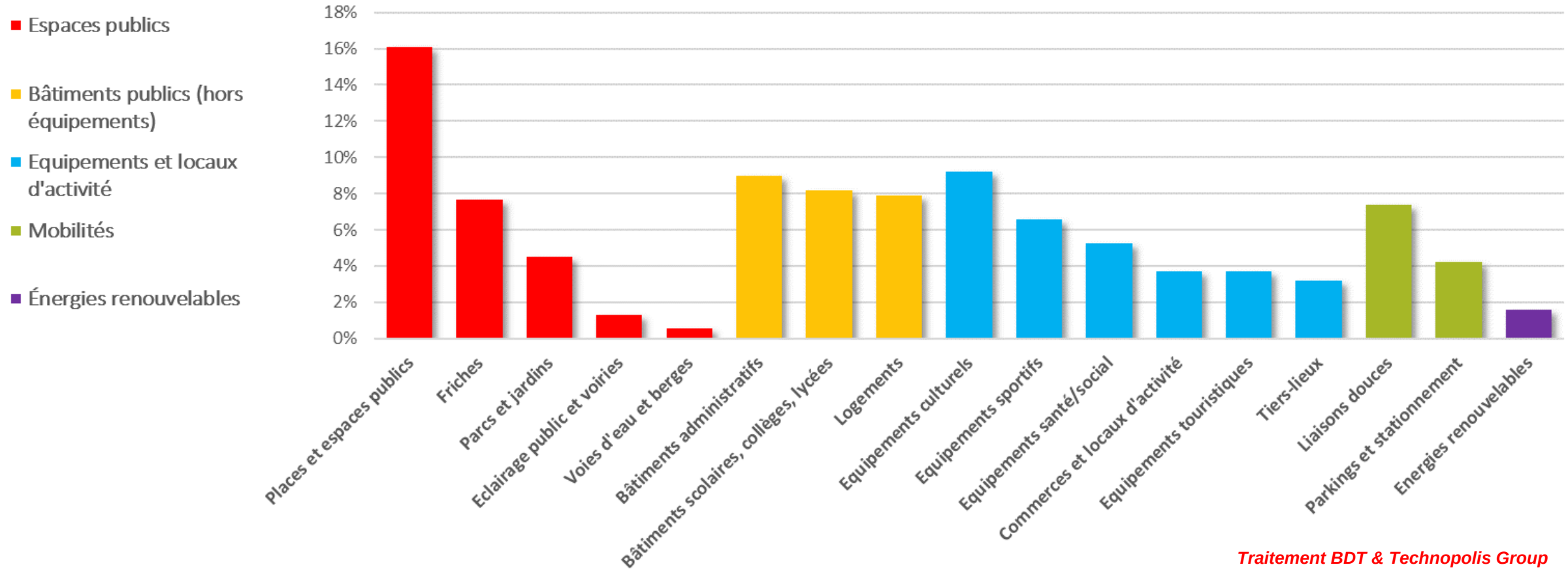
Typologie des projets accompagnés



Traitement BDT & Technopolis Group

Typologie des projets accompagnés

Typologie des projets accompagnés (détail par sous-catégories)



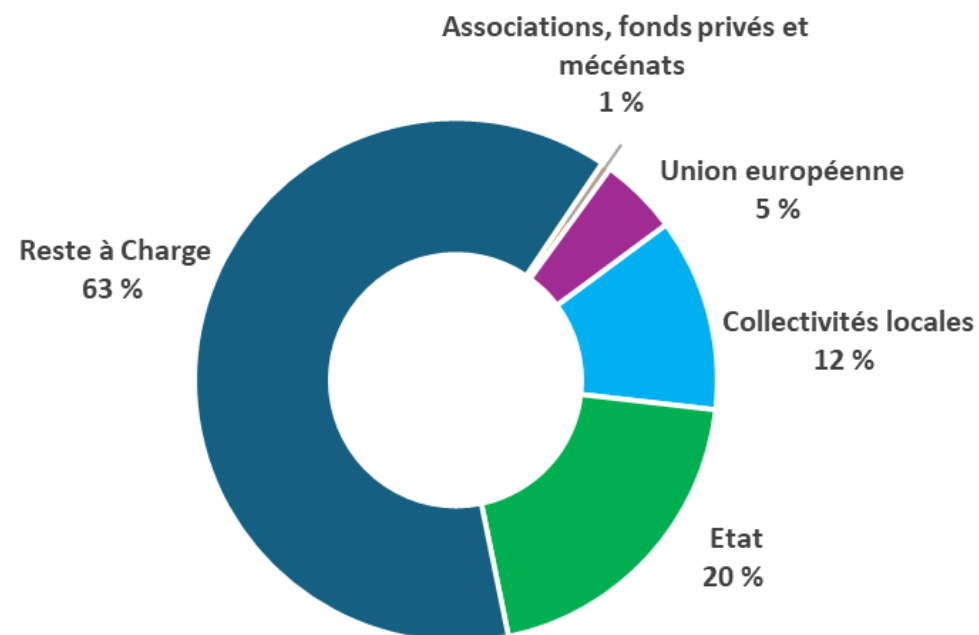
Traitement BDT & Technopolis Group

Financements mobilisés – approche globale

La moitié des projets accompagnés présentent un plan de financement complet.

- Coût d'investissement moyen des projets : 2,8 M€
- Taux de subvention moyen demandé : 37 %
 - Etat premier financeur,
 - Devant les collectivités (essentiellement les Conseils Départements et Conseil Régionaux)
 - L'Union Européenne est mobilisée essentiellement via le FEDER
 - Les fonds privés et associatifs restent assez résiduels, malgré une diversité de financements
- Financements étatiques (DETR, fonds vert, DSIL), régionaux et départementaux les plus demandés (62% des demandes)
 - ➔ **Appui de PVD+ pour identifier des guichets additionnels ciblés** (FEDER, Agences de l'eau, ADEME, Fonds Mobilités actives, CEE, Avere France, CDC Biodiv...)

Structure du plan de financement des projets accompagnés



Financements identifiés, demandés ou obtenus

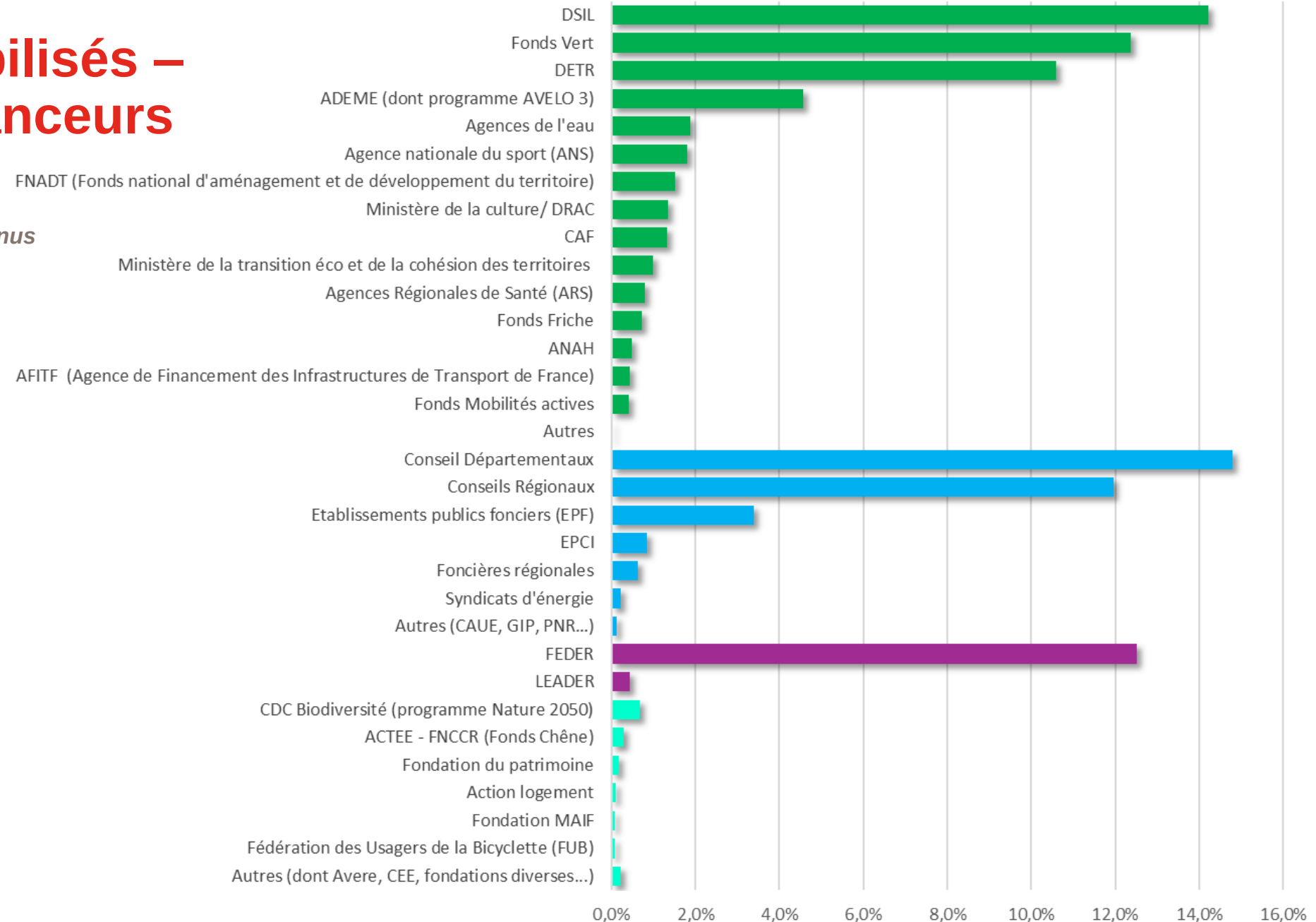
Traitement BDT & Technopolis Group

Financements mobilisés – détail types de financeurs

Financements identifiés, demandés ou obtenus

- Etat
- Collectivités locales
- Union européenne
- Associations, fonds privés et mécénats

Détail des financements mobilisés



Financements mobilisés – Zoom sur les financements verts

- Une quinzaine de financements verts ciblés dédiés à la TE : Fonds verts, financements ADEME, Agences de l'eau, syndicats d'énergie, programmes ACTEE, CEE, écominero, FUB...

Auxquels s'ajoutent certains financements ciblés départementaux, régionaux et européens conditionnés à des critères de performance environnementale.

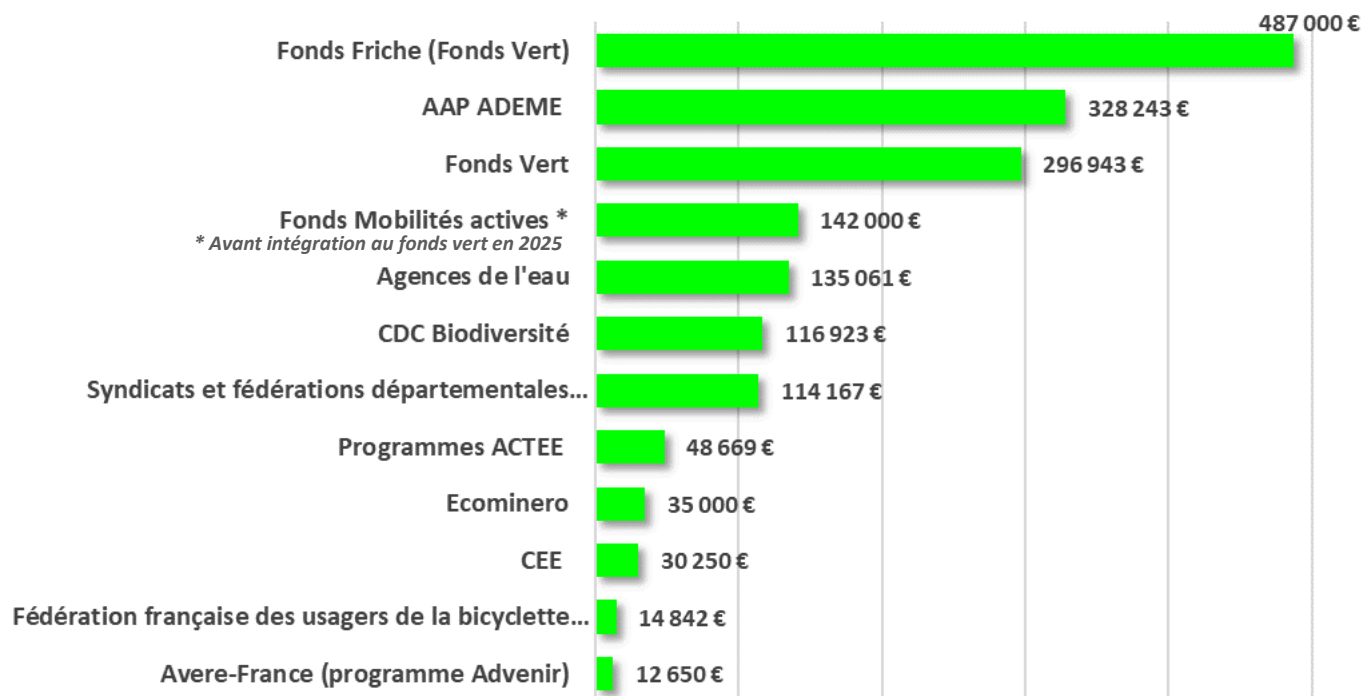
- Plus du quart des financements mobilisés (en nombre de financements*)

- 21% en moyenne du montant des subventions

- Un ticket moyen* de 135 K€ (200-250 K€ sur l'ensemble des financements identifiés) avec de grandes disparités selon les financements

* Financements identifiés, demandés ou obtenus

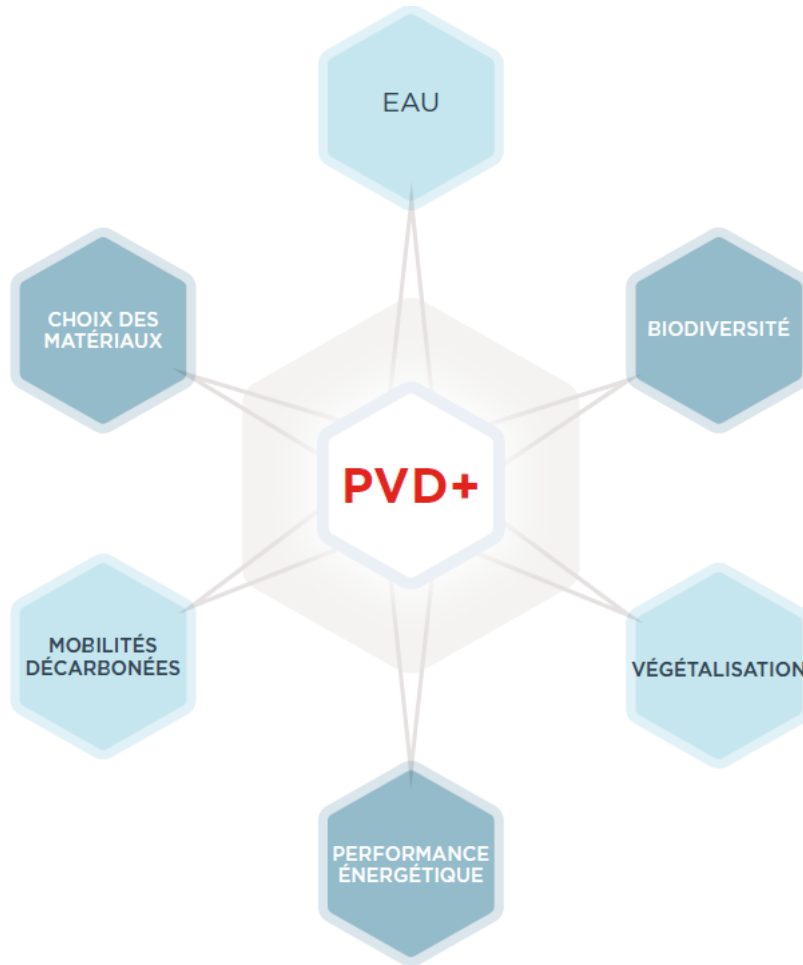
Montant moyen des financements verts dans les plans de financements des projets accompagnés via PVD+



Financements identifiés, demandés ou obtenus

Traitement BDT & Technopolis Group

Premiers retours sur les axes d'amélioration techniques des projets



- **La gestion de l'eau (*infiltration, récupération...*)**

Exemples : revêtements alternatifs et fosses d'arbres (infiltration des précipitations) ; récupération des eaux de pluie pour l'arrosage ou le nettoyage du site ; limiter la largeur de la chaussée au strict nécessaire pour augmenter les surfaces désimperméabilisées...

- **La prise en compte de la biodiversité**

Exemples : clôtures perméables (passage de la petite faune) et naturelles continuités écologiques) ; stratégie d'éclairage adaptée aux différents espaces...

- **Intégrer la végétalisation**

Exemples : végétaliser la toiture et les façades des bâtiments ainsi que les espaces extérieurs ; arbres de grande canopée et élagage limité pour augmenter la surface ombragée ; réversibilité de l'aménagement afin d'anticiper les évolutions en termes de pratiques modales...

- **Améliorer la performance énergétique**

Exemples : potentiel solaire en toiture ; protections solaires sur les vitrages (brise-soleil) ; raccordement au réseau de chaleur en biomasse ; combustible bois issu de plaquettes forestières ; pompe à chaleur air / eau...

- **Promouvoir les mobilités décarbonées**

Exemples : installation d'abris pour le stationnement vélo en plus des arceaux ; bornes de plus de 3 KW pour la recharge des voitures électriques...

- **Choix des matériaux**

Exemples : valoriser la ressource en bois (mobilier urbain, petits aménagements...) si l'abattage d'arbre s'avère inévitable ; valoriser les déchets issus du site...

03

Table ronde

Franck CHAIGNEAU

*Responsable du service programme Petites
Villes de Demain
Banque des Territoires*

1 an de PVD+, 1^{er} bilan : Qu'est-ce qui permet de dire que la transition écologique est un levier pour les petites villes ?



Mario MORALI

*Responsable du Pôle financements
– Axess Développement*



Sandrine BILLARD

*Consultante – Grant Thornton / AZ
Subventions*



Pierre LOAEC

*Chef de la Représentation régionale –
Commission européenne*

04

Retour d'expérience

Pierre Cosny Bellevue
Chargé d'appui PVD
Banque des Territoires

Saint-Just-la-Pendue: Projet de la Maison de santé pluridisciplinaire



Grégoire CHEVILLAT
Senior Manager – EY



Romain COQUART
Maire – Saint-Just-la-Pendue



Justine MOLLEN
Cheffe de projet – Saint-Just-la-Pendue

La Commune de Saint-Just-la-Pendue

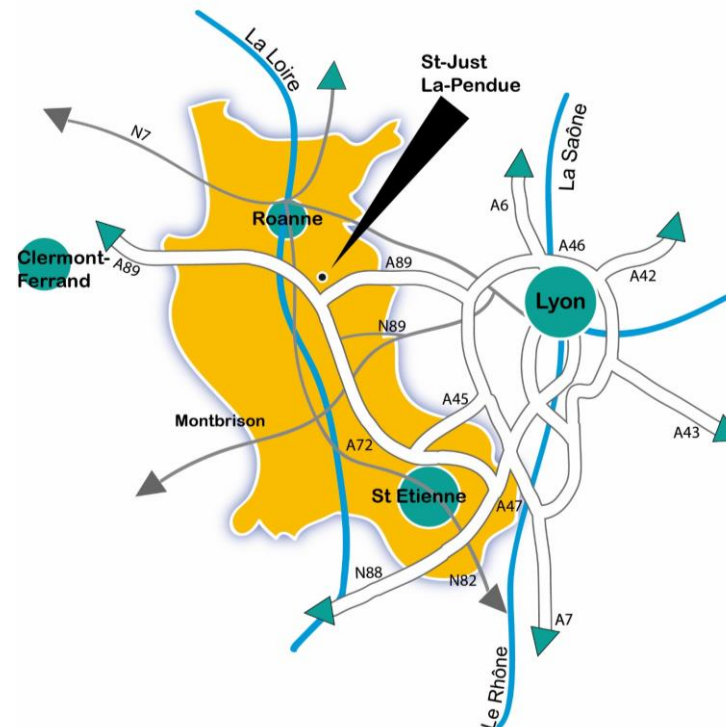
- 1 683 habitants ;
- Une des 4 polarités de la Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône (CoPLER) ;
- Des équipements et services variés : un groupe scolaire, un centre de loisirs, un centre hospitalier et un EHPAD, une maison des services publics et des commerces de proximité.

Petites Villes de demain :

- Convention-cadre PVD signée en novembre 2022 ;
- 27 fiches-actions PVD.

Enjeux PVD :

- Amélioration de l'habitat ;
- Maintien de l'offre de commerces, services et équipements ;
- Ville durable - Valorisation du patrimoine et des paysages, reconquête des espaces publics, lutte contre l'étalement urbain, apaisement et développement des mobilités.



Les projets de la Commune accompagnés dans le cadre de PVD+

Accompagnement PVD+ n°1 (2024) :

- **Recherches de guichets de financement et recommandations (prestation n°2)** : connexion cyclable entre les communes et réhabilitation du square Mertesdorf ;
- **Création d'un complexe sportif multisport (prestation n°2)** : recherches de guichets de financement, note juridique sur le portage du projet et note de présentation du projet (Demandes à venir pour 600k€ : ANS et DSIL/DETR, Région, Département de la Loire et FFF) ;
- **Requalification de la rue du commerce (prestations n°2 et 3)** : note de présentation du projet (Fonds Vert renaturation des villes et des villages : 16 750€) ;
- **Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (prestations n°2 et n°3)** : note de présentation du projet (Fonds Vert / Fonds friches obtenu pour 212 800€) et analyse de la situation financière de la Commune.



Démolition réalisée - Square Mertesdorf



Intérêt de l'accompagnement et valeur ajoutée de PVD+



Projet Maison de Santé



- Trouver de nouvelles sources de financement des projets
- Améliorer la qualité des projets → des projets plus verts
- Accompagner les projets à toutes les étapes (phase amont, études puis travaux)
- Dossiers plus qualitatifs, avec des arguments pas toujours disponibles → Utilisable aussi pour d'autres financeurs
- Gain de temps pour le chef de projet



Recommandations et axes d'amélioration proposés dans le cadre de l'accompagnement (1/2)

➤ Mobilités douces (connexion cyclable)

Les ajustements à apporter à la présentation des projets

- Mettre en valeur l'intérêt des projets pour différents usages non touristiques :
 - La mobilité pendulaire domicile/travail
 - Les transports scolaires
 - L'accès aux principaux établissements et sites publics des centre-bourgs ou environnants par mobilité douce
 - Les liens des pistes cyclables envisagées avec les autres modes de transport doux (notamment arrêts de bus, pour favoriser l'intermodalité)

- Mettre en valeur l'intérêt écologique des projets, notamment via la promotion de l'intermodalité et réaliser des estimations des gaz à effets de serre évités par la substitution de transports en voiture par des transports en vélo

- Valoriser la sécurisation des chemins cyclables envisagés pour pouvoir élarger aux financements liés à la sécurité routière

Les modifications opérationnelles/de fond à apporter aux projets

- Prévoir le passage des pistes cyclables dans les lieux cités
- Prévoir des places de stationnement au niveau des principaux lieux d'intérêt des centre-bourgs pour faciliter leur accès et sécuriser les arrêts dans ces différents lieux

- Assurer le passage des chemins cyclables par des arrêts de bus stratégiques et prévoir l'aménagement de places de stationnement à proximité de ces arrêts
- Assurer la desserte des principales zones d'activité et principales infrastructures des communes concernées

- Envisager de réaliser des pistes cyclables au lieu de bandes cyclables, pour assurer au mieux la sécurité des usagers

Recommandations et axes d'amélioration proposés dans le cadre de l'accompagnement (2/2)

➤ Square Mertesdorf

Les ajustements à apporter à la présentation des projets

- Mettre en valeur la dimension requalification du bâtiment dans une perspective de recyclage foncier pour bénéficier des fonds spécifiques à cette thématique

- Mettre en valeur l'intérêt écologique des projets, notamment la désimperméabilisation des sols, le potentiel de séquestration carbone, la capacité des aménagements verts mis en place à diminuer l'effet îlot de chaleur dans un contexte d'une population vieillissante surreprésentée et de centre-bourg

- Mettre en valeur la dimension inclusion sociale et cohésion territoriale liée au projet mêlant commerce et logement

Les modifications opérationnelles/de fond à apporter aux projets

- Un déficit foncier devant être supérieur à 100 000 euros pour pouvoir bénéficier du Fonds Recyclage foncier en Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui ne semble pas compatible avec le projet en l'état.
- Privilégier le Fonds de restructuration des locaux d'activité en cas d'impossibilité d'atteindre ce montant.

- Assurer le passage des chemins cyclables par des arrêts de bus stratégiques et prévoir l'aménagement de places de stationnement à proximité de ces arrêts.
- Assurer la desserte des principales zones d'activité et principales infrastructures des communes concernées.

- Réaliser un logement accessible aux / une offre spécifique à destination des seniors pour pouvoir bénéficier de l'aide du département de la Loire.



Un nouvel accompagnement PVD+ lancé depuis mai 2025

Missions PVD n°2 (2025) lancée en mai 2025 :

- **Prestation n°3** « Appui à l'élaboration des dossiers de demande de financement » pour le projet de connexion cyclable entre les communes → demande à venir / LEADER : 80 000€ ;
- **Prestation n°2** : « Recherche de financements et analyse technique des projets / expertise des plans de financement » pour les projets suivants :
 - ✓ Extension de la cantine scolaire et aménagement intérieur du théâtre
 - ✓ Projet de création d'un complexe sportif multisports (définition du cadre juridique d'un contrat de sponsoring et mécénat ; demandes à venir : 50 000€)
 - ✓ Aménagements paysagers
 - ✓ Portage d'une cellule commerciale

Aix-d'Angillon: Projet de requalification de l'ancien EHPAD des Vallières



Romain HARLE

Directeur de mission – FCL Gérer La Cité



Camille LORAND

Consultante experte – FCL Gérer La Cité



Christelle PETIT

Maire – Aix-d'Angillon



Mélodie FLEURIER

Cheffe de projet – Aix-d'Angillon

La Commune des Aix-d'Angillon (18)

Quelques éléments de contexte



- Située à 20 km au Nord-Est de Bourges
- Un des 3 pôles de centralité de la Cdc Terres du Haut Berry
- Environ 1900 habitants
- Labellisée PVD en avril 2021, ORT signée en novembre 2022
- Reconnue TEN depuis 2025



Le projet de requalification de l'ancien EHPAD des Vallières

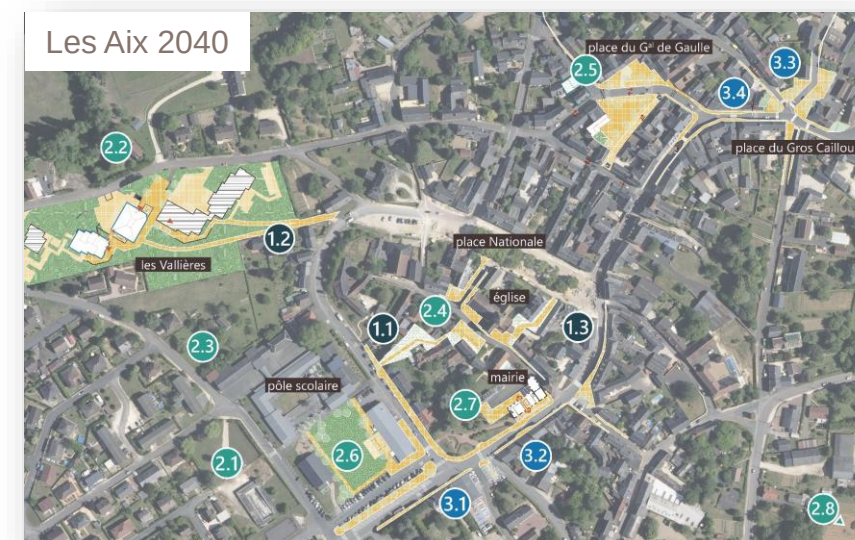


En 2021 la mutuelle MBV a fait construire un nouvel EHPAD, laissant **vacant** un ensemble immobilier d'environ **4 500 m²** en **plein cœur de bourg**, à proximité immédiate du pôle jeunesse et du centre socioculturel. La commune a d'abord fait appel à l'ANCT en vue de réaliser une étude de faisabilité pour la restructuration de cette friche.

Le projet de requalification de l'ancien EHPAD des Vallières

Les objectifs et enjeux en termes de revitalisation de centre-bourg

- Proposer un **équipement structurant, multifonctionnel et intergénérationnel**
- Créer une **unicité de lieu pour les activités communales et associatives**
- Répondre aux demandes en **logements adaptés** à certaines catégories de populations
- Concevoir un **aménagement paysager de qualité, intégré dans l'espace urbain** qui participe à la **valorisation du bâtiment et au confort des usagers**
- Inscrire le projet dans le **contexte urbain de la commune en prenant en compte les axes piétons, les futurs projets et la proximité du centre-bourg**



Le projet de requalification de l'ancien EHPAD des Vallières



Le projet de requalification de l'ancien EHPAD des Vallières

PVD+

Missions d'animation et d'ingénierie technique et financière
pour l'accès des collectivités aux financements « verts »



Gérer la Cité

Prestation 1: ✓
Revue de projet

➕ Identifier les financements possibles

➕ Réorienter le programme de travaux pour obtenir des financements

Prestation 3: ↻
Accompagnement au
montage des dossiers
de subventions

➕ Accompagner au montage de dossier de subventions identifiés
(FEDER)

05

**Echanges avec la
salle**

Liens utiles

Plateforme de dépôt des demandes : www.pvd-plus.eu

Pour toute sollicitation : contact.PVD-plus@caissedesdepots.fr

Informations et téléchargement du guide PVD+ : <https://www.banquedesterritoires.fr/offre-pvd-plus>



banquedesterritoires.fr



| @BanqueDesTerr



*PVD+ bénéficie du soutien de l'Union européenne
à travers la plateforme de conseil InvestEU*